

## **Synthèse de l'offre :**

La commune De VILLAGES DU LAC DE PALADRU recherche un régisseur(H/F).

Lieu : plage municipale de PALADRU

Date limite de candidature : 20/11/2020

Visite des lieux : 30 octobre 2020 à 14 h rendez-vous en mairie de Paladru

Date du contrat : du 01/01/2021 au 31/12/2025

## **Missions du poste :**

### **REGIE :**

Assurer la régie des entrées du public à la plage, billetterie et finances suivant les directives de la commune et des directives de la trésorerie à laquelle est rattachée la commune sur la période d'ouverture de la plage payante en général de juin à août.

*Il percevra à ce titre une indemnité calculée sur les recettes globales des entrées plages.*

### **MISSIONS DU REGISSEUR (liste non exhaustive) :**

Encaisser les fonds

Réceptionner les appels téléphoniques

Assurer l'accueil du public et des utilisateurs des installations, ainsi que la propreté de l'ensemble du site, sanitaires compris (durant la période de plage payante)

Assurer le secrétariat des caisses, la facturation

Coordonner les différentes informations entre les personnels, les services et le public

Traiter et diffuser les informations. Veiller à l'application des consignes de sécurité et d'hygiène auprès des différents utilisateurs, ainsi qu'au respect du règlement intérieur de l'établissement

Informers ses supérieurs hiérarchiques des dégradations éventuelles sur le matériel et le bâtiment

### **ACTIVITE NAUTIQUE :**

Il devra s'engager à exploiter des activités comme la location de kayaks, pédalos ou de tout autre engins flottants non motorisés, etc. etc. **Activités qui devront obtenir au préalable l'autorisation de la Société civile Du Lac, propriétaire de celui-ci.**

A ce titre, la commune met à disposition un ponton, et un espace d'environ 350m2 avec un chalet en contrepartie d'une redevance annuelle.

L'activité Nautique sera à minima sur la période d'ouverture de la plage payante, mais possibilité d'ouvrir tout au long de l'année.

Ces activités s'exerceront dans le respect de toutes les lois et de tous les règlements applicables sous la responsabilité du régisseur.

Aucune autre activité ne sera autorisée sans accord préalable de la commune.

### **Profil recherché :**

Aptitude à tenir une régie et manipuler des fonds, respecter et faire respecter les consignes de sécurité, rigueur, disponibilité, réserve et discrétion professionnelle, être source de propositions.

Contraintes du poste : Travail les dimanches et jours fériés

### **Coordonnées :**

Candidature et Projet, avec lettre de motivation et CV, à adresser à l'adresse suivante :

Toute demande complémentaire pourra être abordée lors de la visite le 30 octobre par souci d'équité.

MAIRIE DE VILLAGES DU LAC DE PALADRU

REF : REGIE PLAGE MUNICIPALE

306 Rue de la Morgerie

38850 VILLAGES DU LAC DE PALADRU